

Paris, le 11 février 2008,

Mme Christine ALBANEL
Ministre de la Culture et de la
Communication
3, rue de Valois
75006 PARIS

Madame la Ministre,

Je tenais, par la présente, à vous remercier de l'initiative que vous avez prise de proposer aux professionnels du spectacle vivant toute une série de rencontres et d'entretiens afin de parvenir à une redéfinition ambitieuse et équilibrée de la politique du spectacle vivant.

Vous le savez, beaucoup d'attentes légitimes se sont manifestés autour de ces Entretiens de Valois pour en faire une étape utile. D'ores et déjà, les débats d'hier ont été riches d'enseignements et ont permis de dégager un certain nombre de consensus qu'il faudra approfondir, en particulier sur la nécessité de pouvoir disposer sur le champ du spectacle vivant de statistiques fiables et indiscutables.

Aussi, parce que nous pensons que la diversité des regards, des expériences et des parcours est une condition de la réussite de ces Entretiens, nous vous confirmons dès à présent notre entière et totale disponibilité pour prendre une part active aux groupes de travail dont la création a été actée hier.

Il nous semble en effet essentiel que pour réfléchir aux questions concernant l'observation et la connaissance du spectacle vivant, les missions des réseaux, l'articulation entre création, production et diffusion et encore la politiques européennes et internationales, les groupes de travail y associent la SACD qui a la capacité et l'expertise nécessaires pour formuler, sur ces questions, un certain nombre de propositions.

De même, le comité de pilotage devra refléter la diversité des professionnels qui participent à la vie artistique de notre pays et ne saurait se limiter à un face à face entre Etat, collectivités locales, employeurs et salariés. J'ai d'ailleurs bien noté votre volonté d'y associer des personnalités qualifiés et en particulier de m'y convier pour représenter la SACD. Je vous en remercie vivement.

Au-delà, nous ne pouvons que vous encourager à inclure dans ces groupes de travail des auteurs et des artistes pour enrichir la réflexion et recueillir le fruit d'expériences multiples et diverses. Sans leur parole, il est évident que le résultat de ces entretiens de Valois pourrait au mieux parvenir à des équilibres très institutionnels et, au pire, ne pas tenir compte de l'avis et des analyses de ceux qui vivent au plus près la réalité du spectacle vivant et de la création dans notre pays.

Aussi intéressante et utile soit-elle, la table-ronde organisée hier dans les salons du Ministère avait exclu toute présence directe d'artistes ou de créateurs. Si ce schéma pouvait s'expliquer par une présentation évidemment formelle du déroulement de ces Entretiens, de l'organisation et des orientations des travaux, il ne faudrait pas que la parole des auteurs et des artistes soit absente des groupes de travail. C'est pour nous une exigence de crédibilité de la démarche de dialogue et de concertation que vous avez souhaitée et la condition de réflexions constructives, diverses et n'ignorant rien du point de vue des professionnels.

Vous remerciant de vous atteler avec détermination à construire l'avenir de la politique du spectacle vivant dans notre pays, je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'assurance de ma haute considération.

Pascal ROGARD